

chevalier Jérôme voulut examiner de plus près : il toucha les clous, mit son doigt dans la blessure sanglante du côté ; il put rendre plus tard un témoignage incontestable sur la réalité du miracle.

Le 4 octobre, jour des funérailles, le cortège triomphal s'arrêta au monastère des Clarisses, et ces admirables Vierges, qui avaient tout laissé à la voix de François, purent contempler à leur tour, pour la dernière fois, leur Père stigmatisé. Claire, à la tête de ses filles, le cœur plein de douleur d'avoir perdu le père de son âme, vint avec les plus douces effusions, baiser les plaies miraculeuses qui disaient assez par elles mêmes la sainteté de François. Elle essaya, mais en vain, d'arracher des mains du Père Bien-aimé un des clous sacrés, afin de le conserver comme une relique ; toutefois sa filiale piété ne fut pas entièrement déçue, elle put tremper des linges dans le sang qui découlait de ses blessures.

L'authenticité des Stigmates de St François a été constatée non seulement sur le témoignage de témoins oculaires, mais encore par la sanction de l'Eglise elle-même. Grégoire IX et après lui Alexandre IV ont promulgué des bulles, où, après mûre délibération et après des examens défiant toute critique, ils ont affirmé la vérité de ce miracle. Benoît XI ordonna à toutes les